

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – janvier 2020 – Edition n° 11



Le 8 janvier se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux, en présence de Michelle Peyron, notre députée, Pierre Cuypers, sénateur, Jean-Marc Chanussot, conseiller départemental, Christian Poteau, président de notre communauté de communes, l'adjutant chef Gaucher, commandant la brigade de

gendarmerie de Chaumes, Les lieutenants Patrick Fresne et Richard Jacques, chefs des centres d'incendie de Chaumes et de Guignes, ainsi que d'un certain nombre de mes collègues des villes voisines.

Après les avoir remerciés de l'honneur et de l'amitié qu'ils m'ont fait d'avoir répondu présent à mon invitation et salué la prestation de la chorale Ancoeur-Couperin et de Vincent Derotteleur, j'ai tenu, avant d'aborder le vif du sujet, à avoir une pensée pour les victimes du terrorisme et pour leurs familles endeuillées. 2019 aura encore été cruellement marquée par des attentats odieux, perpétrés au nom d'une idéologie fondamentaliste et criminelle. Le terrorisme est toujours bien présent, il frappe aveuglement. Que l'ensemble des forces de sécurité dans toutes leurs composantes, soient remerciées pour le travail exemplaire qu'elles accomplissent auprès des victimes et pour notre protection.

Cette année, cette cérémonie était quelque peu différente des autres. En effet, comme vous le savez, une échéance importante pour toutes les communes de France se profile les 15 et 22 mars prochain. La loi, par souci d'équité, exige que les cérémonies de vœux en période préélectorale revêtent un contenu neutre et objectif. Je me suis donc plié à cette

exigence et c'est pourquoi je m'en suis tenu au seuls faits de l'année écoulée.

Vous trouverez en pages intérieures la partie de mon discours présentant le bilan de l'année 2019.

La cérémonie s'est clôturée par un buffet préparé par les commerçants calmétiens et joliment décoré par le Foyer rural. Comme l'année dernière le service était assuré par certains conjoints et enfants des conseillers municipaux, toujours volontaires. Merci à tous pour ce moment de convivialité.

Mais avant d'ouvrir les festivités, j'ai souhaité conclure mon discours sur une note d'optimisme. Je l'avais débuté par un rappel de la situation générale car dans le contexte actuel, je ne pouvais pas esquiver ces difficultés.

Mais la pire chose pour moi aurait été de dire que rien n'est possible et que nous devons accepter la fatalité, en regardant le temps qui passe et répéter que rien ne peut être fait, pour s'excuser de ne rien faire.

Et bien non ! Il y a, malgré tout, de multiples raisons d'être optimistes, des raisons profondes auxquelles nous devons souscrire pour dépasser les difficultés du moment. OUI nous avons le devoir d'un optimisme de volonté !

Permettez-moi au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de vous adresser à vous et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

Votre maire

François VENANZUOLA

Dernière minute : l'inscription sur les listes électorales

La date limite d'inscription pour les prochaines municipales a été fixée au **7 février 2020**.

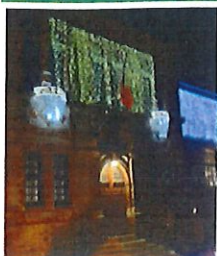
Un jeune qui atteint l'âge de 18 ans après cette date peut demander son inscription jusqu'au **5 mars 2020**.

Cette demande s'effectue en ligne ou en mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Pour obtenir tous renseignements, s'inscrire en ligne ou vérifier son inscription :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Dans ce numéro



- ▶ Le discours de la cérémonie des vœux : bilan 2019
- ▶ Ça s'est passé à Chaumes
- ▶ Manifestations à venir

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.ville-chaumes-en-brie.fr

Mairie de Chaumes en Brie

Avant d'entrer plus avant dans mon propos, je voudrais évoquer la désertion de notre médecin, le seul médecin de notre commune, qui a fermé son cabinet il y a tout juste un an, sans prévenir la municipalité ni même ses propres patients.

Vous êtes nombreux à m'avoir interpellé à juste titre à ce sujet. Je comprends votre désarroi, votre inquiétude et parfois même votre colère.

Sachez que nous nous sommes mobilisés immédiatement dès que nous avons eu confirmation que le cabinet ne rouvrirait pas. Nous avons multiplié les démarches, auprès des instances professionnelles et auprès de nos parlementaires pour rechercher un praticien. Un médecin tunisien est prêt à s'installer mais les conditions sont impossibles à réunir en peu de temps.

Intervention de Mme la Députée : Mme Peyron nous informe que seule une dérogation ministérielle permettrait de passer outre le lourd système administratif qui bloque cette installation. Elle nous propose de nous accompagner au ministère de la santé afin d'y soumettre notre requête de dérogation.

La maîtrise du budget

Nous sommes en fin de mandat, mandat particulier pour Chaumes, qui a vu son conseil municipal renouvelé en cours de mandature ; mandat particulier pour mon équipe et moi-même à qui les Calmétiens ont confié la gestion de la commune, il y a moins de 2 ans et que nous avons vécu en mode accéléré. Ce soir, à l'heure de faire le bilan, nous pouvons être satisfaits ; nous avons des objectifs, nous les avons atteints ; ce que nous vous avons promis, nous l'avons fait :

- Satisfaits d'avoir pu réaliser nos engagements sans dégrader les finances de la commune ni augmenter les impôts,
- Satisfaits d'avoir maintenu et amélioré les services aux habitants dans un contexte budgétaire très contraint,
- Satisfaits de constater que les valeurs que nous nous étions engagés à inscrire dans nos actions sont bien présentes aujourd'hui : l'écoute, la solidarité, la transparence et la rigueur.

Notre priorité absolue a été de constituer un socle financier stable et solide, face au déficit budgétaire de 200 000 € dont nous avons hérité et d'assurer la bonne maîtrise de notre budget de fonctionnement afin de retrouver de l'autofinancement.

C'était la seule voix nous permettant d'envisager un avenir plus serein. En moins de 8 mois nous avons comblé le déficit et assuré l'équilibre budgétaire pour 2018. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'année 2019 sera excédentaire d'environ 150 000 € en fonctionnement.

Nous ne pouvons pas nous en contenter, il faut garder le cap d'une gestion responsable. Notre objectif est de faire mieux alors que les communes vivent aujourd'hui dans un contexte de contraintes financières sans précédent avec de moins en moins la maîtrise de leurs recettes. Je pense notamment au remplacement de la taxe d'habitation par une compensation soit disant équivalente.

La baisse des dotations a été vertigineuse : Chaumes a perdu en 3 ans 55 % des dotations d'Etat, ce qui représente environ 600 000€.

Il faut également maîtriser nos dépenses malgré les obligations de mise aux normes qui se multiplient (accessibilité, qualité de l'air dans les écoles, etc.) et j'en passe. Toujours plus de charges, moins de recettes : l'équation devient compliquée à résoudre.

Des actions majeures

S'agissant de l'année écoulée, je vais vous présenter, sans rentrer dans le détail, les actions majeures qui ont été menées,

- ▶ **La réfection des routes**, qui en avaient plus que besoin, sous forme d'un contrat triennal de voirie. Cette année nous avons fait le chemin du gué de Thiou, l'avenue Félix Thomas, le parking rue Carnot, le chemin des Moreaux, la rue René Michel, une partie de la rue du Chêne et le chemin de l'étang.

Intervention du vice président du conseil départemental : l'été dernier, le département a réalisé la réfection de la D402 (rue Foix et avenue du général Leclerc), axe principal de Chaumes. Monsieur Chanussot annonce la remise en état de la D48 (rue Couperin) pour l'année 2020.

- ▶ Parallèlement à cela nous avons procédé à la **sécurisation de la route entre Chaumes et Arcy** en installant l'éclairage sur toute sa longueur. Dispositif qui sera complété cette année par la création d'îlots de ralentissement et d'une voie piétonne partagée. Ce projet est financé à 80 % par la dotation d'équipement des territoires ruraux de la préfecture et par le syndicat des énergies de Seine et Marne.
- ▶ Nous finalisons la création d'une **place de retournement chemin des Plantes** afin de permettre le ramassage des poubelles devant chaque habitation et supprimer ainsi les containers insalubres à l'entrée du chemin.
- ▶ Nous avons installé un **self-service** dans le réfectoire scolaire. Aménagement qui a amélioré la qualité d'accueil des enfants et a permis de régler en grande partie le problème acoustique de la salle. Ce projet est également financé à 80 % par la dotation d'équipement des territoires ruraux.
- ▶ La **rénovation de logements communaux** a été réalisée par les services techniques (dont je salue au passage la technicité). Leur location amène des recettes complémentaires pour la commune.
- ▶ **Nous avons pu installer 2 cages de foot** avec paniers de basket dans la cour de l'école élémentaire grâce à l'association des parents d'élèves "Les écoliers Calmétiens" et au club de Foot qui les ont offerts. Je les en remercie ce soir.

Outre ces chantiers, qui constituent la partie visible de notre action, notre énergie a été consacrée à des dossiers moins visibles mais qui participent tout autant à l'amélioration de notre cadre de vie :

- ▶ La révision de notre document d'urbanisme, dossier que nous avons du reprendre à zéro. Nous sommes aujourd'hui au stade de la validation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable).
- ▶ Les études sur l'accessibilité des bâtiments communaux, que nous avons dû reprendre également.
- ▶ L'étude de rénovation et de remise en valeur de l'église.
- ▶ L'année dernière je vous évoquais ici-même, concernant la route de Courtomer, mon étonnement de jeune maire de devoir assumer les charges de réfection d'une route sans avoir les recettes de la zone industrielle de la commune voisine qu'elle dessert. Nous n'avons malheureusement pas eu d'autre choix que de la fermer à la circulation pour des raisons de sécurité. Nous sommes conscients de la gêne que cela occasionne aux usagers et nous nous en excusons.

Cette route est partagée par 3 communes et il n'est pas envisageable que seuls les Calmétiens supportent le coût de sa réfection. Le dossier avance, nous avons pu échanger sur le devenir de cette route avec le maire de Courtomer et cela s'avère constructif.

Nous avons également consacré une partie de notre énergie à traiter les procédures judiciaires en cours, dont nous avons hérité et qui vont coûter cher à notre commune. Par souci de discrétion, je n'évoquerai que celle qui nous oppose à la SUEZ, sur un contentieux de 380 000 € datant de 2017. Depuis ma prise de fonction, nous sommes en négociation avec la SUEZ afin de trouver une solution amiable et surtout supportable financièrement par la commune. Nous sommes en bonne voie et je voulais remercier Mr Chaussade président de la SUEZ.

- ▶ Nous avons informé régulièrement les Calmétiens sur ce qui se passe et sur ce qui évolue dans notre commune au travers de la parution mensuelle de la « lettre du maire ». Elle permet l'information, la transparence et la proximité avec les Calmétiens, un de mes engagements majeurs auquel je tiens particulièrement.
- ▶ L'entretien et le nettoyage de la commune : ça va sans dire mais c'est mieux en le disant.
- ▶ Enfin, comment ne pas parler des initiatives envers les personnes les plus vulnérables ou isolées. Au-delà des investissements et des programmes pluriannuels, l'action sociale, qui a pour vocation de rester discrète, est néanmoins un élément important de la qualité de vie de Chaumes.

Cette action a également permis la mise en place d'ateliers à destination des seniors et d'un service d'accompagnement aux démarches administratives informatisées. Services florissants et qui seront complétés par d'autres à venir.

A cet égard, je voulais pointer, ce soir, les projecteurs sur les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre au sein du CCAS et sur mon adjointe en charge de l'action sociale, Stéphanie Dumenil.

Elle gère de façon exemplaire sa délégation dans un domaine ô combien difficile. Je sais que sa modestie va être mise à rude épreuve mais je tiens tout particulièrement à la remercier ainsi que tous les bénévoles qui l'entourent.

La collaboration avec la CCBRC

Dans notre vie quotidienne, la communauté de communes prend un rôle grandissant avec la gestion de nombreuses compétences importantes : l'eau potable et l'assainissement, le développement économique, l'aménagement de l'espace et les ordures ménagères.

Nos destins sont liés, nous devons œuvrer aujourd'hui au développement de notre territoire pour le rendre vivant et attractif. L'avenir de nos communes en dépend.

Lors de la cérémonie des vœux 2019, Monsieur Poteau, président de la CCBRC annonçait l'arrivée de la fibre pour 2020. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Intervention du président de la CCBRC : Monsieur Poteau confirme le début du déploiement pour 2020, qui sera réalisé en 2 phases.

Remerciements

Parmi tous les remerciements qu'en pareille circonstance il est d'usage de formuler, je voudrais situer au premier rang notre personnel municipal. Ils sont un maillon essentiel de notre chaîne de réussite. Je me fais l'interprète du Conseil municipal pour remercier l'ensemble des agents de la commune pour leur engagement à nos côtés, eux qui s'acquittent avec dévouement et efficacité des missions que nous leurs confions, afin d'offrir la qualité de service que les Calmétiens sont en droit d'attendre.

Je voudrais remercier l'ensemble des présidents et des bénévoles des associations de Chaumes qui se sont investis, cette année encore pour contribuer à l'animation de notre village. Ils ont organisé, parfois au-delà de leurs activités habituelles, de nombreuses manifestations au cours desquelles ils ont su nous faire partager leur passion et leur dynamisme.

Je veux également remercier les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans, agriculteurs qui créent de l'activité et des emplois sur notre territoire.

Je souhaite remercier tout particulièrement nos sapeurs pompiers et nos gendarmes qui sont tous les jours au plus près de la population, le corps enseignant pour son engagement auprès de nos plus jeunes et les bénévoles qui nous ont rejoints dans les commissions élargies, pour leur engagement citoyen.

Le bilan que je vous ai présenté ce soir, je ne l'ai pas obtenu seul. Un maire n'est pas seul, il est l'un des maillons d'une chaîne et ne peut rien sans une équipe à ses côtés.

De la cohésion de cette équipe naît la force nécessaire à son action. Cette cohésion a toujours été l'une de mes priorités, elle est encore maintenant l'un de nos atouts les plus importants, elle est la force qui m'accompagne depuis deux ans.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux pour leur travail accompli au quotidien dans l'intérêt général. Merci pour leur disponibilité et leur soutien sans faille.

Enfin, permettez-moi au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de vous adresser à vous et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

Ça s'est passé à CHAUMES



Dernier concert de l'année en l'église de Chaumes

L'année 2019 s'est terminée par un dernier concert organisé par la paroisse à l'église St-Pierre le dimanche 22 décembre. Ce concert de Noël avait pour thème les chants populaires interprétés par la chorale liturgique accompagnée d'enfants. Des œuvres de Noël pour orgue ont été jouées par notre organiste titulaire Vincent Derotteleur. Le public, très nombreux, était au rendez-vous pour ce moment autour de la crèche.

Les CM2 en visite à l'Assemblée nationale

Dans une démarche de découverte citoyenne, nous avons souhaité organiser la visite de l'Assemblée nationale pour une des classes de CM2. Ainsi, au mois de décembre, après avoir reçu l'accord de la députée Michèle Peyron, 30 enfants ont pu partir une demi-journée découvrir cette institution.

Au mois de janvier les deux classes de CM2 ont eu le plaisir d'accueillir Michèle Peyron au sein de l'école afin qu'elle échange avec eux et réponde à leurs questions sur sa fonction. En mars, une autre visite est prévue, cette fois au Sénat, avec l'accueil du sénateur Pierre Cuypers.



Réveillon de la saint Sylvestre au Foyer rural

Encore une belle affluence au réveillon organisé par le Foyer rural. Soixante-dix convives ont fêté ensemble le passage à la nouvelle année.

Bonne chère et animation étaient au rendez-vous. Le buffet d'entrées offrait toute la panoplie des victuailles de saison: homard, foie gras et saumon ; le tout suivi d'un chapon. La piste de danse s'est vite remplie et "Anima night", les DJ qui animaient la soirée ont su chauffer la salle tard dans la nuit.

Repas des archers

Samedi 18 janvier, cette année encore et ce depuis plus de 20 ans, les archers calmétiens ont célébré leur saint patron, saint Sébastien, lors d'une soirée animée sous le signe de Disney. Cette soirée s'est déroulée au Foyer rural autour d'un repas avec des jeux et de la danse, le tout dans la bonne humeur.

Cet événement permet aux nouveaux licenciés de passer un bon moment et de faire plus ample connaissance avec les anciens du club. Mohamed Abidi, maire adjoint, y représentait la municipalité.



Galette dansante des séniors

Jeudi 23 janvier, comme l'an passé, le CCAS a convié les seniors à déguster la traditionnelle galette des rois. Plus de 100 personnes ont répondu présent. Elles ont pu profiter d'un moment convivial animé par Sébastien Animation qui les a fait danser sur des rythmes endiablés.

L'après-midi s'est terminée par une vidéo, réalisée par Jean-Claude Simon, retraçant les grands moments du repas des anciens de décembre 2019.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain !

Manifestations à venir

Dimanche 2 février : brocante vaisselle et maison organisée par "Chaumes sans frontière" au Foyer rural.

Prochains concerts organisés par l'association "Sur les pas des Couperin" en l'église de Chaumes :

- ▶ **Dimanche 26 avril à 16h**
- ▶ **Samedi 16 Mai à 20h30**

- ▶ **Dimanche 14 Juin à 16h**
- ▶ **Samedi 19 Septembre à 21h00**